



MAROLLES INFO

N°286


du 1^{er} février 2022 au 28 février 2022

Les travaux de création du vitrail de la sacristie réalisés par la société LVI viennent de se terminer.

Une très belle réalisation qui mettra en valeur cette partie de l'église de Marolles-les-Braults.



MAIRIE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

 02.43.97.40.47 - Fax : 02.43.33.52.27

e-mail : mairie.marolles-accueil@orange.fr

site : marolles-les-braults.fr

page facebook : <https://www.facebook.com/mairiemarolles72260>

Horaires : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h.

PERMANENCE DES ÉLUS DE LA COMMUNE

Pour monsieur BELLUAU, maire, madame GARNIER, monsieur COCHIN, madame BOUCHER, monsieur BOULARD, adjoints : se renseigner en mairie.



DÉPARTEMENT DE LA SARTHE
Arrondissement de Mamers
Commune
de MAROLLES-LES-BRAULTS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 7 janvier 2022 n° 2022-01/01, Monsieur le Maire de **MAROLLES-LES-BRAULTS** a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative à l'aliénation du Chemin Rural n° 7 dit de la Caillerie sur la Commune de Marolles-les-Braults.

Monsieur Jean LAUNAY a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **mardi 8 février 2022 au mardi 22 février 2022**, en mairie de Marolles-les-Braults, siège de l'enquête, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le public pourra prendre connaissance du projet, avec pièce à l'appui, et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête, les adresser par courrier à l'intention du commissaire enquêteur à l'adresse de la Mairie ou par courriel à l'adresse : mairie.marolles@wanadoo.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public à la Mairie de Marolles-les-Braults le :

- **le mardi 8 février 2022, de 9h à 10h**
- **et le mardi 22 février 2022 de 17h à 18h**

Le commissaire enquêteur disposera d'un délai d'un mois pour transmettre au maire son rapport et ses conclusions.

Ces documents seront ensuite tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête en Mairie de de Marolles-les-Braults.

Le Conseil Municipal délibérera sur le projet d'aliénation, au vu des conclusions du commissaire enquêteur.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Trois possibilités :

- Soit en ligne, en vous connectant sur le site www.service-public.fr avant le 2 mars 2022.
- Soit en vous rendant à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile avant le 4 mars 2022.
- Soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire que vous pouvez télécharger sur le site www.service-public.fr

Pour un changement de domicile sur la commune merci de faire parvenir à la mairie ou par mail mairie.marolles-elections@orange.fr un justificatif de domicile (facture EDF ou téléphone fixe, quittance de loyer...)

Les prochains scrutins auront lieu les 10 et 24 avril 2022 pour les présidentielles et les 12 et 19 juin 2022 pour les législatives.

TERRAIN A VENDRE

Baisse de prix sur les terrains du lotissement « Le Petit Clos » rue de Mamers :

Il reste une parcelle de libre : 661 m² à 18 508€

Pour plus de renseignements, merci de contacter la Mairie au 02.43.97.40.47.

PERMIS DE CONSTRUIRE

La commission « urbanisme » se réunit le 4^e mardi de chaque mois. Pensez donc à déposer vos dossiers au plus tard le lundi précédent.

MÉDIATHÈQUE LE LIEN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES MAINE SAOSNOIS
02.43.33.68.09 biblio.marolles@mainesaosnois.fr

La bibliothèque vous accueille au 1 bis rue de Mamers
(anciennement Trésor Public), l'entrée se faisant par l'arrière du bâtiment.

Mercredis 2, 9, 16 et 23 : 9h - 12h et 14h - 19h

Vendredis 4, 11, 18 et 25 : 15h30 - 18h

SPORTS

BASKET-BALL au gymnase

Samedi 26 février

U13 : 13h30 : MAROLLES reçoit BEAUMONT-SUR-SARTHE

U15 : 15h30 : MAROLLES reçoit BEAUMONT-SUR-SARTHE

FOOTBALL au stade

Samedi 5 février

U15 : 15h : MAROLLES reçoit VAL DE LOIRE challenge du district U 15

R.S.P.M. (Retraite Sportive en Pays Marollais)

Les activités RSPM sont ouvertes aux personnes de plus de 50 ans.

Renseignements auprès du président : Michel TISON au 06.19.87.32.88.

■ Marche nordique : rendez-vous à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine
Lundi 7 (Marolles-les-Braults) et lundi 21 (Saint-Rémy-du-Val)

■ Randonnée pédestre : rendez-vous à 13h30 parking Jean-de-la-Fontaine
Mercredi 2 (Saosnes) – vendredi 4 (René) - mercredi 16 (Villaines-la-Carelle)
et vendredi 25 (Villaines-la-Carelle)

■ Danse : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le jeudi de 9h à 10h30

■ Country : à la salle A Jean-de-la-Fontaine le jeudi de 10h30 à 12h

■ Tennis rebond : au gymnase le mardi de 10h30 à 12h

■ Tir à l'Arc : à la salle Omnisports vendredi 11 février de 14h à 16h

■ Cyclisme en cours d'organisation 2^{ème} semestre 2022

■ Section multi-activités Seniors (gym douce) : à la salle A Jean-de-la-Fontaine
le mardi de 9h30 à 10h30

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Les jeunes gens (garçons et filles) NÉS en FÉVRIER 2006 doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile. Pour ce faire, il leur faut se présenter au secrétariat avec le livret de famille des parents entre la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Pour tout renseignement sur le recensement citoyen obligatoire ou sur la JDC (journée défense et citoyenneté), veuillez contacter l'accueil du Centre du Service National d'Angers (02.44.01.20.50 ou 20.60) ou par le site www.defense.gouv.fr/jdc (fiche contact).

A NOTER SUR VOTRE AGENDA

JEUDI 3 FÉVRIER à 20h

Salle A Jean-de-la-Fontaine

CINÉMA « Mes très chers enfants »

VENDREDI 4 FÉVRIER à 20h30

Maison des Associations

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des Dauphins Marollais

JEUDI 10 FÉVRIER à 19h30

Salle A Jean-de-la-Fontaine

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

JEUDI 17 FÉVRIER

Salle A Jean-de-la-Fontaine

CINÉMA

à 15h « Tous en scène 2 »

à 20h « Les Tuches 4 »

MERCREDI 23 FÉVRIER

Salle B Jean-de-la-Fontaine

de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

VACCINATION

JEUDI 24 FÉVRIER à 20h30

Salle B Jean-de-la-Fontaine

CONSEIL MUNICIPAL

VENDREDI 25 FÉVRIER à 20h

Salle B2 Jean-de-la-Fontaine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

du Comité de Jumelage

50^{ème} anniversaire de la rencontre franco-allemand

VENDREDI 25 FÉVRIER à 20h30

Salle A Jean-de-la-Fontaine

CONFÉRENCE SUR LE CANADA

organisée par le Centre Culturel

ENTRÉE GRATUITE

Film sur le Québec par Muriel BARRA

Des Québécois se regroupent pour créer un éco hameau
pour une vie sans pétrole proche de la nature.

MAM Doudou & Compagnie

Une nouvelle maison d'assistantes maternelles Doudou & Compagnie ouvre ses portes le 28 février 2022 au 13 place Nationale à Marolles-les-Braults.

Contact : 07.86.26.35.45 (Loïs) ou 06.86.65.58.00 (Lorène) ou 07.86.65.25.88 (Gwendoline) Mail : mamdoudouetcompagnie72@gmail.com

FRANCE SERVICES dans les locaux de la Poste : 02.43.31.00.12.

Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous rencontrez des difficultés avec internet ? Les espaces France Services sont là pour vous accompagner.

RSA, Prime d'activité, allocation logement ou familiale, permis de conduire, carte grise... France Services vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches administratives du quotidien quel que soit l'endroit où vous vivez, en ville ou à la campagne, à moins de 30 minutes de chez vous.

France Service, c'est en un seul et même endroit la CAF, la CNAM, la CNAV, la MSA, Pôle Emploi, les services des ministères de l'Intérieur, de la Justice et de la Direction Générale des Finances Publiques.

Vous serez accueilli par un agent qui est formé pour trouver des solutions. Chaque demande fait l'objet d'une réponse précise.

N'oubliez pas de venir avec l'ensemble de vos codes d'accès d'adresse mail et partenaires.

France Services : Le service public au cœur des territoires.

PAROISSE DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Pour tous renseignements vous devez téléphoner au Presbytère de Mamers au 02.43.97.62.14 entre 10h30 et 12h ou consulter le tableau d'affichage place Henri Coutard à Marolles-les-Braults.

DÉLÉGUÉ DU DÉFENSEUR DES DROITS

Monsieur EL BAZ Mohammed, délégué du défenseur des droits tient une permanence le 4^{ème} lundi du mois de 10h à 16h30 à la Sous-Préfecture de Mamers, place de la République à Mamers. Prendre rendez-vous en téléphonant au 07.86.10.01.87. ou email : mohamed.elbaz@defenseurdesdroits.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS

HORAIRES D'OUVERTURE

Les bureaux du pôle marollais de la Communauté de Communes sont ouverts au public
du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h – 17h30

7, place Henri COUTARD 72260 MAROLLES-LES-BRAULTS

Tél : 02.43.34.16.48 / accueil@mainesaosnois.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ORDURES MÉNAGÈRES est le VENDREDI à partir de 6h dans des sacs translucides estampillés au logo de la Communauté de Communes.

Les horaires de permanences pour récupérer des sacs translucides sont :
Mercredi de 14h à 17h, jeudi de 9h à 12h et vendredi de 14h à 17h.

DÉCHETTERIE : 02.43.52.01.35.

FERMETURE DES PORTES 15 MINUTES AVANT

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi
Horaires d'ouverture	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h

Espace Public Numérique MAINE SAOSNOIS (antenne de Marolles)

L'espace numérique est disponible pour vous informer, vous conseiller, vous accompagner pour des besoins informatique ou téléphonique mais également pour les démarches administratives numériques.

L'espace numérique sera fermé : vendredi 18 février.

Horaires période scolaire :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Accueil		9h30 à 17h30	9h30 à 12h30	9h30 à 18h30	14h à 17h30

Pause déjeuner de 12h30 à 14h

Horaires pendant les vacances scolaires (du 7 au 18 février) :

mardi et jeudi 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 et le vendredi de 14h à 17h30

Tarifs :
- Gratuit pour le conseil, l'accès internet et les outils de numérisation.
- Impression noir et blanc 10 cts, 50 cts pour la couleur
- Atelier individuel 2€, atelier collectif 1€, accompagnement spécifique 6€/h

Renseignements et inscriptions :

EPN de Marolles – 7 place Henri-Coutard, 1^{er} étage (entrée impasse des Ecoles)
MAROLLES-LES-BRAULTS 02.43.33.50.23 cyber.marolles@mainesaosnois.fr

C.A.S.C.AD.E. : 02.43.97.37.88
(Centre d'Animation Social Communautaire pour ADultes et Enfants)
1 place Henri COUTARD
e-mail : accueil@cascade72.fr

C.A.S.C.AD.E sera fermé le vendredi 4 février journée et le vendredi 25 février matin.

PAVA (Point d'Appui à la Vie Associative)

Envie de créer une association, besoin d'un accompagnement ou tout simplement d'un « coup de pouce » pour votre association, le PAVA est le lieu adapté.

RESO'AP

En partenariat avec la MSA et Générations Mouvement, C.A.S.C.AD.E. est votre interlocuteur pour vous accompagner dans vos déplacements... aller chez le médecin, le coiffeur, à Pôle Emploi, faire vos courses...

Ce service est ouvert à TOUS, soit en tant que bénévoles pour accompagner, soit en tant que bénéficiaires pour vous déplacer.

PRIME D'ACTIVITÉS

Vous pouvez vous adresser à l'accueil de C.A.S.C.AD.E. pour votre demande de prime d'activités, sur rendez-vous auprès de Pascaline LUILLIER, secrétaire d'accueil. Vous disposez d'un ordinateur pour faire votre demande, avec ou sans accompagnement.

Cette prime est un complément de ressources pour les personnes majeures qui travaillent et qui gagnent jusqu'à 1757€/mois (personne seule sans enfant).

Une simulation peut être faite pour déterminer vos droits et vous aider à faire votre demande.

ANIMATIONS COLLECTIVES FAMILLES

C.A.S.C.AD.E. cherche à pourvoir le poste de référent familles ; alors si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau III (DECESF, DEJEPS ; DEAS) envoyer vos candidatures à direction@cascade72.fr.

Ateliers psychomotricité parents/enfants : samedi 05 février de 10h30 à 11h30.

Dans l'attente d'accueillir un ou une nouvelle collègue si vous avez des idées d'animations, de sorties, d'ateliers, de rencontres, des envies d'échanges entre parents et enfants, entre parents... N'hésitez plus, venez-nous en parler !!!

MULTI-ACCUEIL « L'ÎLE AUX ENFANTS » 02.43.97.07.29

Nous accueillons les enfants de 2 mois ½ à 4 ans de manière régulière (crèche), occasionnelle (halte-garderie) et en urgence.

Ouverture du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour tous renseignements vous pouvez nous contacter au 02.43.97.07.29.

RPE (Relais Petite Enfance) 02.43.34.19.19.

Vous êtes parents-employeurs d'une assistante maternelle ou êtes à la recherche d'un mode d'accueil ?

Vous avez des questions sur le contrat, la législation, l'accueil de votre enfant ? Vous souhaiteriez devenir assistante maternelle ou l'êtes actuellement et avez des questions sur la profession, la législation ? Vous souhaitez sortir de chez vous, vous professionnaliser et découvrir des nouveautés ?

Contactez le RPE ! Camille OLIVIER vous accompagne dans vos démarches, vos questionnements, votre profession par téléphone au 02.43.34.19.19 par mail rampe@cascade72.fr ou sur rendez-vous à C.A.S.C.A.D.E

	Matin	Après-midi
Mardi	ATELIER (10h-12h)	Permanence téléphonique et accueil sur RDV (13h30-16h30)
Mercredi (uniquement les semaines impaires)	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h30-12h30 /13h30-16h30	
Vendredi	Permanence téléphonique et accueil sur RDV 8h30-12h30 /13h30-16h30	

Pensez à vous inscrire pour participer aux animations au 02 43 34 19 19.

Pas d'ateliers pendant les vacances.

MERCREDIS LOISIRS

Les activités proposées par l'équipe d'animation seront mises en ligne sur les réseaux sociaux le mardi, elles seront adaptées au groupe d'enfants et à leurs envies.

P'TIT SKOUAD

Samuel accueille les 9-12 ans dans un univers de « pré-Ados », le programme a été réalisé par les jeunes, mercredi 2 février atelier String Art.

VACANCES SCOLAIRES

Du lundi 7 février au vendredi 18 février. Inscriptions le mercredi 2 février.

LE SKOUAD' (Espace Jeunes 12-17 ans)

Florian vous attend tous les mercredis de 12h30 à 18h.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à le contacter à C.A.S.C.A.D.E.

Les vacances de février se dérouleront du lundi 7 février au vendredi 18 février de 14h à 18h. Les élections de représentants jeunes auront lieu mercredi 16 février.

PERMANENCES CASCADE : 02.43.97.37.88

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Mission locale				1 ^{er} et 3 ^e de 9h à 17h 2 ^e et 4 ^e de 9h à 12h	
Assistante Sociale Mme Fabienne DEHOUCK	sur RDV (téléphoner au Service Social au 02.43.31.16.61)				
Puéricultrice du Conseil Départemental (pesée du nourrisson)		Sur RDV au 02.43.34.33.07.			

APPELS D'URGENCE

POMPIERS ☎ 18 (ou 112 à partir d'un portable)

GENDARMERIE ☎ 02.43.97.41.16

CENTRE ANTI-POISON D'ANGERS ☎ 02.41.48.21.21

MÉDECINS

Docteur Manuelle DHELLEMES 11 place des Tilleuls ☎ 02.43.34.13.71

Docteur Emilie PERRIN Centre Municipal de Santé ☎ 02.43.97.48.94

Docteur Pedro SCHWARTZ Maison Médicale ☎ 02.43.33.66.07

MÉDECIN de garde : appeler le 15

CHIRURGIEN DENTISTE (Maison Médicale)

Docteur Mirela-Cristina ANDREI ☎ 02.53.24.00.07

INFIRMIERS

Magali CHAPELIÈRE,
Mélanie PAULIN
et Lou RICHARD
06.82.83.85.82

à la Maison Médicale

SUR rendez-vous
du lundi au samedi
à partir de 7h

et à domicile

(Marolles et Communes alentours)

Anaëlle MÉTAIS
Successesseur de Mr ROYER
Amandine TRIFFAULT
06.14.80.72.64

Cabinet au
3 rue du Gén de Gaulle
Soins Infirmiers tout âge
à domicile

SUR rendez-vous
(Marolles et
Communes alentours)

CABINET Isabelle ROYER
Soins Infirmiers pour Adultes et Enfants
06.87.77.17.67

à la Maison Médicale

SANS rendez-vous
du lundi au vendredi de 7h à 11h30
et le samedi de 8h à 11h30

SUR RDV au 06.87.77.17.67
et à domicile
(Marolles et Communes alentours)

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE (Maison Médicale)

Madame Laurence GUYARD (sur rendez-vous)

☎ 02.43.33.60.05

Monsieur Sébastien MANEN (sur rendez-vous)

☎ 02.43.33.60.05

Madame Ingrid VERBRUGGE (sur rendez-vous)

☎ 02.43.33.60.05

OSTÉOPATHE (Maison Médicale)

Mme Audrey FAUVEL (sur rendez-vous le vendredi matin) ☎ 02.43.33.84.21

PÉDICURE - PODOLOGUE

Madame Amélie RIDÉ (sur rendez-vous) 9 rue de Courgains ☎ 02.43.34.28.83

RÉFLEXOLOGUE - HYPNOLOGUE (Maison Médicale)

Mr Florent POUPARD (sur rendez-vous le lundi après-midi) ☎ 06.98.67.16.65

SOPHROLOGUE (Maison Médicale)

Aurore BUSIN (sur rendez-vous le jeudi après-midi et le samedi matin) ☎ 07.83.47.97.40

NATUROPATHE (Maison Médicale)

Mme Célia DISZTL (sur rendez-vous le mardi après-midi) ☎ 06.67.69.26.20

TAXI - AMBULANCE : 02.43.97.46.80

PHARMACIE : 02.43.97.40.42.

Lundi : de 14h à 19h15

Mardi au Vendredi : de 9h à 12h15 et de 14h15 à 19h15

Samedi : de 9h à 12h30

de garde ☎ 0.825.12.03.04.

LA POSTE : 3631

du Lundi au Vendredi : 9h – 12h et 14h – 17h et Samedi : 9h – 12h

Levée de la boîte principale : 15h15 (12h le samedi)

2021 EN QUELQUES CHIFRES

ÉTAT CIVIL

⇒ 13 Naissances hors commune

⇒ 4 Mariages et 2 PACS

⇒ 65 Décès (dont 27 à l'EHPAD)

SAPEURS-POMPIERS DE MAROLLES-LES-BRAULTS

Bilan du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021 :

379 interventions (contre 370 en 2020 et 382 en 2019)

- 243 pour secours à la personne (237 en 2020),
- 31 pour accidents de la circulation (26 en 2020),
- 27 pour incendies (53 en 2020),
- 10 pour sorties diverses (11 en 2020),
- 1 pour un nid d'hyménoptère (1 en 2020)
- 67 pour non réponse de notre Centre d'Incendie et de Secours sur notre secteur au premier appel ce qui signifie qu'ils n'ont pas pu répondre à ces demandes d'intervention, faute de personnel disponible.

Si vous êtes intéressés pour devenir sapeur-pompier volontaire, contacter le chef de centre : Capitaine HERVÉ Sébastien au 06.50.48.21.16.

Pour le mois de mars, nous demandons aux RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS de communiquer leurs annonces à la Mairie, au plus tard le 17 février. Merci.